# 

* Datum : 08-03-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013708346
* Auteur :

Tribunal de première instance de Charleroi
Par jugement du 28 février 2013, la deuxième chambre du tribunal de commerce de Charleroi a prorogé le sursis, conformément à l'article 38, 2, de la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises, octroyé par jugement du 29 novembre 2012, SA All Tag Security, dont le siège social est sis à 7170 Manage, rue du Chenia 12, inscrite à la B.C.E. sous le n° 0454.053.733.
Le nouveau sursis se terminera le 28 juin 2013.
Fixe au 6 juin 2013, à 9 h 45 m précises, à l'audience de la deuxième chambre du tribunal de commerce, le vote et les débats sur le plan de réorganisation, sous réserve de toute modification à intervenir dans l'entre temps sur l'objectif de la procédure.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) M.B. Painblanc.